

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 20 Février

Les Warrants agricoles

En vain l'agriculture fait entendre ses doléances; en vain le législateur s'est ingénié de son mieux pour lui venir en aide. Comprenant que l'une des principales causes de la gêne dans laquelle se débattent les cultivateurs, réside dans la difficulté qu'ils rencontrent à obtenir le crédit normal et à bon marché qui leur est indispensable, le Parlement vota le 5 novembre 1894, sur la proposition de M. Méline, la loi sur les sociétés de crédit agricole. Les heureux effets attendus de cette loi sont longs à venir et ne viendront que lorsque sera développé davantage chez nous l'esprit d'association et de solidarité. D'ici là, on peut plus directement mettre à la portée du cultivateur le crédit dont il peut avoir besoin et en même temps offrir aux sociétés de crédit le moyen de se développer et de rendre de plus sérieux services, en demandant au Parlement d'instituer les Warrants agricoles.

Le propriétaire peut emprunter sur sa maison ou sur son champ. Le commerçant et l'industriel empruntent en achetant à terme les produits, manufacturés ou matières premières, qui constituent l'élément essentiel de leur travail et de leurs affaires; ils ont dans toutes les villes de quelque importance, des magasins généraux où ils peuvent entreposer leurs marchandises, et emprunter dessus au moyen de warrants, jusqu'à 80 p. 0/0 de leur valeur à un taux qui n'excède pas actuellement 2 p. 0/0. Pourquoi le cultivateur, au lieu d'être acculé à la vente précipitée aux plus bas cours, de ses produits, ne pourrait-il pas lui aussi emprunter, en offrant le fruit de sa récolte pour gage et cela sans déplacement? Le véritable crédit agricole ne serait-il pas celui-là, puisqu'il permettrait au cultivateur de s'affranchir à la fois du crédit usuraire et de l'agiotage qui déprime régulièrement les

cours, au moment de la réalisation de la récolte? La solution du problème du crédit agricole serait de la sorte certainement simplifiée, et qui pourrait s'en plaindre? L'agriculture warranterait ses marchandises sans frais de magasinage, de transport ou d'assurances et les avantages qu'elle en retirerait seraient d'autant plus grands, que le système des warrants agricoles s'étendrait davantage.

C'est à une mesure de ce genre que la Russie a eu recours après les grandes récoltes de 1893 et 1894, en présence de la situation de sa population agricole exceptionnellement aggravée par l'état des marchés européens encombrés de marchandises. Pour réagir contre le mouvement de baisse qui menaçait les producteurs et les commerçants en céréales, le gouvernement du tsar fit introduire dans les statuts de la Banque d'Etat russe les dispositions suivantes en faveur des prêts sur marchandises agricoles :

« Art. 124 — A l'égard des personnes qui inspirent confiance à la Banque, des prêts sur billet à une signature, garantis par la constitution d'un gage mobilier, peuvent être consentis aux conditions de faveur ci-après :

» La Banque accepte comme gage, des marchandises non portées sur la liste (art. 109); les marchandises peuvent être laissées à la garde de l'emprunteur et le montant du prêt peut être porté à 75 0/0 de l'estimation ». Ces facilités furent utilisées dans une large mesure.

On admettra aisément que ce que le gouvernement et la Banque russes peuvent faire en faveur des agriculteurs russes, le législateur français peut le réaliser avec la même sécurité à l'égard de l'agriculture française. Celle-ci a, plus que jamais, besoin de soulagement et d'encouragement; voici un moyen de lui en apporter. On peut compter sur l'esprit de ténacité et d'économie du cultivateur français : une fois qu'il sera en possession de la faculté d'user du warrant agricole, les exploitants de l'agriculture, les prêteurs usuraires verront, fort

heureusement, leur importance et leur influence diminuer. La propriété et la production agricole pourront ainsi de débarrasser d'une partie des charges qui les entravent.

Sans doute si le Parlement consent à ajouter les warrants agricoles à la législation qui a institué en 1848 et 1858, les warrants commerciaux et industriels, il faudra qu'il prenne des mesures sérieuses pour sauvegarder le gage de l'hypothèque mobilière agricole; l'assimilation de la disparition du gage à l'abus de confiance y suffirait généralement. En tout cas cette innovation des warrants agricoles est possible, elle a été appliquée avec succès par une puissance amie, et, dès lors, elle doit être réalisée en présence des avantages considérables qu'elle peut procurer à notre agriculture.

L'agriculture, qui est la mère et la nourrice de la nation, est la grande malade. Qui voudrait retarder plus longtemps de lui apporter un secours qui peut et doit lui redonner beaucoup de la vigueur et de la santé perdues?

E. DELAUNAY.

député de la Seine-Inférieure.

INFORMATIONS

Conseil de cabinet

Les ministres se sont réunis jeudi, en conseil de cabinet, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline. Le conseil a consacré une partie de sa séance à l'examen des interpellations inscrites à l'ordre du jour de la Chambre.

M. Hanotaux a mis le conseil au courant des événements d'Orient et des négociations qui se poursuivent entre les puissances.

Conférence sanitaire

Venise, 18 février.

La conférence sanitaire, réunie hier, à midi, a abordé la discussion générale du programme proposé par le gouvernement autrichien. Les délégués de la France, de l'Autriche et de la Russie, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, du Portugal, de

effet, mais sans me presser.

— Le temps de souffler, insista la concierge, en attendant M. André...

— Il n'est donc pas à son atelier?...

— Non, M. Bertin... M. André est sorti ce matin de bonne heure... mais il ne doit pas tarder à rentrer, car il m'a dit en partant de lui préparer son déjeuner comme d'habitude, et voici qu'il est bientôt onze heures.

— Ne préparez rien, madame Vairon, j'emmené André déjeuner avec moi... Je vais monter l'attendre à l'atelier.

— En ce cas, voici la clef fit la concierge.

— Il va bien, André? demanda M. Bertin en prenant la clef qu'elle lui tendait.

La bonne femme eut un euh! tellement vague qu'il retint le visiteur prêt à sortir...

— Comment! est-ce qu'André serait souffrant demanda-t-il.

— Vous savez bien que s'il en était ainsi, je n'aurais pas attendu pour vous prévenir...

— Votre réponse m'effrayait...

— Si j'ai répondu ainsi à votre question, c'est que, sans être malade je trouve que M. André est tout bizarre depuis quelque temps... Peut-être même vous en êtes-vous aperçu...?

— Non... et que lui trouvez-vous... de bizarre, madame Vairon?

— Eh bien! je ne sais pas moi... mais M. André me paraît tout changé... tout préoccupé... lui d'ordinaire si gai, est devenu tout triste...

— Il y a longtemps que ce changement vous a frappé...?

— Environ trois semaines... Oh! mon Dieu, tenez

que c'est là que je dois retrouver mon enfant.

— Mère chérie, calme-toi, dit Marthe en l'embrassant, et songe aux terribles désillusions dont tu as souffert si souvent...

— Marthe a raison, fit le comte de Limeray, rappelez-vous combien de fois nos espérances ont été déçues, et ne vous abandonnez pas avec une telle promptitude au charme d'un rêve, dont le réveil vous serait si cruel!

— Un rêve, dites-vous, non, je sens que ce n'est pas un rêve... Rassurez-vous tous les deux, je suis calme, et si vous me voyez trembler, ce n'est pas sous l'influence d'un songe fébrile : c'est la certitude acquise que mon André est vivant, qui seule me cause des tressaillements de joie.

— Puisse-t-elle dire vrai, murmurèrent ensemble le comte de Limeray et sa fille...

II

L'abandonné.

— André est chez lui?...

— Ah! c'est vous, monsieur Bertin, fit la concierge en reconnaissant celui qui venait d'entre-bâiller la porte de la loge pour lui demander ce renseignement. Veuillez entrer, je vous prie, pour éviter le courant d'air.

M. Bertin, un grand homme d'une cinquantaine d'années, portant une barbe poivre et sel, au visage doux, très correctement vêtu, se rendit à l'invitation qui lui était faite; et franchit le seuil de la loge dont il referma la porte derrière lui.

La concierge reprit aussitôt :

— Asseyez-vous donc un instant, M. Bertin. La rue Lepic est dure à monter et si vous êtes venu à pied, vous devez être fatigué...

— Merci, madame Vairon, je suis venu à pied, en

l'Allemagne, de la Turquie et des Pays-Bas ont pris successivement la parole. Conformément aux précédents, la conférence a légalement tenu secrètes ses délibérations.

L'élection de M. Constans

Dans sa séance du 19 février, le Sénat a discuté le rapport de la commission sur les élections de la Haute-Garonne.

M. de Verninac, sénateur du Lot, a prononcé un discours contre la proclamation de M. Constans.

MM. Cordelet, Abeille et Milliard parlent en faveur de la validation.

Après une vive discussion, le Sénat, par 203 voix contre 41, proclame M. Constans élu au second tour de scrutin.

L'agitation carliste

Madrid, 19 février.

L'Imparcial et les autres journaux appellent l'attention du gouvernement sur l'agitation des carlistes en Catalogne et dans les provinces basques. Le bruit court avec persistance que les carlistes achètent des armes pour préparer un coup de main.

On ajoute même que des officiers ont été nommés et qu'ils touchent une demi-solde. Les journaux engagent le gouvernement à prendre des mesures pour parer à toute éventualité. De nombreuses réunions carlistes ont eu lieu dans le nord de l'Espagne.

EN CRÈTE

Constantinople, 18 février.

(Source anglaise)

Le conseil des ministres a décidé hier que des mesures militaires seraient prises à la frontière grecque. Ces dispositions sont prises dans un but défensif, pour être prêt à toute éventualité.

Jusqu'à présent, aucun indice de rupture n'existe entre la Turquie et la Grèce.

On y voit la preuve que le sultan est résolu à laisser à l'Europe le soin de régler la situation en Crète. Il craint, en effet, par une attitude énergique contre la Grèce, de provoquer des complications.

Saint-Petersbourg, 19 février.

Les journaux expriment leur vive satisfaction de l'occupation de la Canée, qu'ils considèrent comme conjurant un sérieux danger pour la paix européenne.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 40

LE CHATIMENT

D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

SECONDE PARTIE

La mère et l'enfant.

— Par malheur, ma pauvre Angèle, fit le comte de Limeray, le résultat de la démarche dont vous m'avez chargé à l'hôtel où il était descendu, n'est pas bon, car on m'y a répondu que...

— Que M. Rigaut avait quitté Venise aujourd'hui... je le sais, fit Angèle en terminant sa phrase.

— En effet, on m'a dit encore qu'il était parti sans dire où il se rendait...

— Je n'ignore aucun de ces détails; le sacristain de l'église Saint-Marc, que je suis allé voir, m'a donné tous ces mêmes renseignements; mais il s'est rappelé fort heureusement certains propos tenus par le jeune peintre, propos qui me permettent de penser que c'est en France qu'il a dû se rendre.

— C'est aussi l'opinion d'un domestique de l'Albergo di la Luna qui l'accompagnait à la gare dans la journée...

— Vous voyez donc bien que mes prévisions sont fondées... Vous comprenez alors maintenant ma hâte d'organiser notre départ pour retourner en France, puis-

c'est depuis son retour d'Italie que j'ai remarqué qu'il n'était plus le même.

— Depuis son retour d'Italie, dites-vous, répéta M. Bertin en réfléchissant. Savez-vous si, en revenant, il a subi quelque contrariété?

— Quelle contrariété voulez-vous qu'il ait... N'êtes-vous pas là, monsieur Bertin pour lui éviter tous les ennuis... M. André n'a qu'à se laisser vivre pour être heureux... et cependant, je vous le répète, il est devenu sombre, taciturne, comme s'il était en proie à de pénibles préoccupations...

— Vous faites bien de me prévenir, ma bonne madame Vairon... Soyez tranquille, si André me cache quelque chagrin, je saurai bien surprendre son secret...

— Et le... consoler pas vrai, monsieur Bertin, ajouta la bonne femme.

— Je monté, ne lui dites pas que vous m'avez vu... ni que je suis là-haut...

— C'est convenu, monsieur Bertin...

Celui-ci s'engagea dans l'escalier et ne s'arrêta qu'au quatrième étage — le dernier d'ailleurs de la maison — devant une porte sur laquelle une carte de visite était clouée, portant le nom du locataire... André Rigaut.

M. Bertin ouvrit et entra. L'appartement occupé par le jeune peintre se composait comme dans la plupart des maisons d'artistes qui pullulent dans ce quartier de Montmartre, d'un vaste atelier, prenant jour sur la rue Lepic par une grande baie, et d'une pièce servant de chambre à coucher avec une fenêtre s'ouvrant sur des jardins; une minuscule cuisine, transformée par le locataire actuel en un cabinet de toilette, complétait l'appartement.

— L'atelier — contrairement aux ateliers modernes où

Les *Novosti* espèrent que cette occupation constituera pour le gouvernement turc un avertissement qui lui suggèrera la prudence et plus de docilité au point de vue de l'adoption des réformes exigées par les puissances.

Toulon, 19 février.

Le cuirassé *Chanzy*, après avoir embarqué comme passagers 150 canonnières brevetés provenant du vaisseau-école *la Couronne*, a appareillé hier soir, à 8 h. 30 pour la Canée.

Ce matin on va compléter l'équipage à l'effectif de guerre du croiseur cuirassé *le Latouche-Tréville*.

Portsmouth, 19 février.

A raison des affaires d'Orient, l'escadre de la Manche croise en vue du littoral espagnol, prête à se diriger sur Gibraltar.

Si le 25 courant elle n'a pas reçu de nouveaux ordres, elle se rendra aux îles Canaries, c'est-à-dire toujours à portée de Gibraltar.

Avec le cuirassé *Prince Georges*, qui a déjà rejoint l'escadre de la Manche, cette escadre sera renforcée par le croiseur *Beethoven*, dont les réparations sont terminées; elle se composera ainsi de sept cuirassés du dernier modèle.

Volontaires français

Paris, 18 février.

De nombreux officiers en retraite de l'armée française et beaucoup de jeunes gens se sont présentés à la légation de Grèce pour demander à s'engager dans l'armée grecque et à partir pour la Crète.

M. Delyannis n'a pas cru devoir accepter leurs services, du moins jusqu'à nouvel ordre.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 28 FÉVRIER

CANDIDATS

MM. Costes, maire de Cahors.

Munin-Bourdin, avocat.

Valette, Jacques, rédacteur au *Télégramme*.

Circulaire de M. Munin-Bourdin

M. Munin-Bourdin adresse aux électeurs de la 1^{re} circonscription de Cahors la circulaire suivante :

Aux Electeurs de la 1^{re} circonscription de Cahors

Chers Concitoyens,

Vous êtes appelés, vers la fin d'une législature, à pourvoir à la vacance du siège de votre représentant à la Chambre des députés.

Je n'ai pas su résister à l'appel flatteur qui m'a été adressé. Je pose ma candidature, m'en remettant pour assurer mon succès, aux 6,000 électeurs qui se groupèrent autour de moi en 1893 et aux amis nouveaux dont la bienveillance et la sympathie se sont affirmées au cours de ces dernières années.

Quelque limitée que soit la durée du mandat dont vous allez investir votre nouvel élu, il est nécessaire que vous connaissiez dans quels sentiments il le recevra de vos mains et les principes généraux qui guideront sa conduite politique.

La République est sans conteste le gouvernement de la France. Si je suis votre élu, en prenant place parmi les députés républicains, je répondrai à la volonté du corps électoral dont l'attachement aux institutions actuelles s'accroît et se fortifie à chaque consultation populaire.

Homme de progrès, je considérerai comme un devoir et un honneur de m'associer à tout acte marquant un témoignage nouveau d'intérêt pour ces grandes masses de l'atelier et du champ que des faits économiques complexes maintiennent dans une situation qu'il est urgent d'améliorer.

La crise dans laquelle se débat l'agriculture se prolonge encore. Aux promesses sous lesquelles on essaie d'endormir ses souffrances, il serait temps d'opposer d'efficaces mesures. Je m'emploierai aussi utilement que possible à hâter des solutions, vous promettant en vue du résultat à obtenir, de donner mon plus énergique effort.

Le dégrèvement de l'impôt foncier, l'établissement de Banques agricoles, la suppression de l'impôt des portes et fenêtres, la création d'une caisse de retraites pour les invalides du travail, apporteraient un soulagement à des charges trop lourdes et d'imméritées détresses. Il dépend de tous ceux qui ne peuvent rester indifférents devant une telle situation, de poursuivre, dans un haut sentiment de justice sociale, des réformes dont l'urgence est depuis longtemps réclamée mais dont la réalisation s'éloigne et disparaît dans le conflit de vaines et regrettables querelles.

Il est presque certain qu'en cours de la discussion du budget dont les Chambres poursuivent actuellement l'examen, un important projet sera soumis à nouveau aux discussions du Parlement. L'établissement d'un impôt sur le revenu a trouvé d'ardents apologistes et d'irréconciliables adversaires. Les difficultés d'application que l'on a signalées ne touchent en rien à son principe. Mais déjà les auteurs de cette importante réforme en acceptant le renvoi de la commission des finances de la Chambre de leur projet et des amendements qui furent déposés, ont reconnu ses imperfections et l'on cherche encore la formule définitive qui lui servira de base. J'apporterai dans cette question toute ma plus scrupuleuse attention, obéissant au bien naturel souci de faire œuvre utile et pratique.

A des dépenses trop facilement acceptées,

je voudrais voir se substituer un régime de sévères économies qui permettraient alors de rendre possibles bien des mesures que l'absence de ressources condamne à un ajournement indéfini.

Tels sont, mes Chers Concitoyens, les déclarations d'ordre général que je tenais à vous présenter.

Est-il nécessaire d'ajouter que profondément imbu des idées de tolérance et de solidarité, j'approuverai avec joie tout acte qui, en donnant l'apaisement, constituera un progrès et affirmera ainsi la confiance de nos populations dans le gouvernement de la République ?

C'est dans les travaux féconds de la paix dont de précieuses amitiés sont désormais le gage, que notre démocratie doit enfermer son intelligence et son activité. Aidée par les pouvoirs publics, elle peut marcher confiante vers l'avenir, si chacun de nous ne mesure son concours que d'après le devoir à accomplir et sans autre préoccupation que celle d'ajouter, pour notre patrie, un droit nouveau à l'estime et au respect des autres nations.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

E. MUNIN-BOURDIN,

Avocat, ancien bâtonnier.

Circulaire de M. Costes

M. Costes adresse aux électeurs de la 1^{re} circonscription de Cahors la circulaire suivante :

Messieurs et chers électeurs,

Le 11 Février, dans un Congrès Républicain, composé d'un très grand nombre de représentants des communes de notre circonscription, j'ai été, à l'unanimité, acclamé candidat. J'ai cru devoir accepter cette candidature et j'ai l'honneur aujourd'hui de solliciter vos suffrages.

Vous avez reçu le compte-rendu de cette réunion et par la lecture que vous en avez faite, vous avez pu apprécier l'importance et la loyauté de mes déclarations. Elles constituent toute ma profession de foi et, en les résumant, je les sou mets de nouveau à votre haute et juste approbation :

1^o Profondément dévoué aux institutions démocratiques que la France s'est données; que depuis un quart de siècle, elle ne cesse de revendiquer dans les élections soit générales, soit partielles, j'affirme hautement ma foi républicaine et on me trouvera toujours au premier rang parmi ses plus ardents défenseurs.

2^o Ces institutions sont néanmoins perfectibles et, de l'aveu de tous, des réformes sociales s'imposent. Je réclamerai donc, tout d'abord, une plus équitable répartition des impôts et des dépenses publiques.

Partisan sincère de l'impôt progressif sur le revenu, il me paraît juste que chacun de nous paie en proportion de ses facultés. Tous les Français doivent être égaux devant l'impôt. C'est ensuite le meilleur moyen d'assurer la justice fiscale et de fournir les ressources nécessaires pour dégrever la propriété rurale, pour supprimer l'impôt

personnel-mobilier et celui des portes et fenêtres, pour établir des institutions de prévoyance en faveur des enfants, des vieillards, des infirmes. En un mot, il faut imposer le riche et exempter le pauvre. Je favoriserai de toute mon énergie la création soit d'une banque nationale, soit des comités régionaux, qui faciliteront le crédit agricole;

3^o Enfin, je voterai la Révision de la Constitution pour déterminer d'une manière plus précise les droits respectifs des deux Chambres et éviter ainsi de regrettables conflits.

Et maintenant, permettez-moi de vous dire, en terminant, que je ne suis pas pour la politique qui prêche la division des classes, la haine contre les citoyens. Ma politique est toute différente. Elle tend à développer les sentiments de fraternité, de solidarité, de concorde et d'union. Je voudrais non-seulement encourager le commerce et l'industrie, mais encore soulager les classes laborieuses, les classes agricoles en faisant droit, dans la mesure du possible, aux revendications de tous les travailleurs, sans distinction, ceux des champs comme ceux des villes, qui sont dans notre pays de France la principale force de production et la principale force de la défense nationale; et ces efforts de patience, de sagesse et d'union, dominés par un idéal de justice que je ne saurais placer assez haut, je voudrais les voir couronnés par un amour profond pour le drapeau de la France et de la République.

Voilà mes desirs, voilà mon programme.

A vous de juger si je suis digne de vos suffrages.

J.-H. COSTES,

Chevalier de la Légion d'honneur, Maire de Cahors, Président du Conseil d'Arrondissement et de la Chambre des Notaires.

Conseil municipal de Cahors

Ainsi que nous l'avons annoncé, le conseil municipal se réunira ce soir, à 8 heures, pour la session de février.

Voici l'ordre du jour de cette séance : 1. Nomination des commissions. — 2. Dépenses imprévues : compte-rendu. — 3. Demandes Jean Bris et Jean Cruzel. — 4. Chemins vicinaux n^{os} 6 et 5 : acquisitions de terrains. — 5. Collège de filles : demandes en dégrèvement de frais d'études. — Lycée Gambetta : mobilier d'internat. Part contributive de la ville. Construction d'un gymnase. — 7. Demandes et pétitions diverses. — 8. Rapports des commissions.

Inspection générale

Mlle Thévenelle est chargée de l'inspection générale des Ecoles maternelles du département du Lot en 1897.

Mme Vve Munin-Bourdin

Mme Veuve Munin-Bourdin, mère de M. Munin-Bourdin, candidat à la députation, est très souffrante, depuis hier.

A l'heure où nous mettons sous presse, un peu d'amélioration s'est manifesté.

les objets d'art et les bibelots plus ou moins exotiques tiennent une grande place — était meublé d'une façon sommaire et complètement dénué de luxe. Aucun étalage d'étoffes, quelques armes anciennes seulement, disséminées ça et là sur les murs, qui disparaissaient presque entièrement sous une profusion d'études et de croquis. Au milieu de la pièce, de nombreux chevalets supportant des toiles en exécution. Somme toute, l'atelier d'un travailleur et non celui de l'amateur comme on en rencontre trop fréquemment par ce temps de peinture à outrance.

M. Bertin, tout en songeant aux paroles de Mme Vairon, regarda de tous côtés dans l'atelier.

— Tiens, tiens, dit-il en s'arrêtant devant un chevalet, voici qui est d'une jolie note... André ne m'avait pas montré cette étude la dernière fois que je suis venu.

La toile qui attirait son attention, était la reproduction du portrait exécuté à l'église Saint-Marc et que nos lecteurs connaissent déjà.

M. Bertin continua son inspection s'intéressant à chaque nouvelle ébauche, attentionné devant le moindre croquis.

— Ah ! mais décidément le sujet de ce tableau lui plaît outre mesure, car voici au moins la quatrième édition qui me repasse sous les yeux, fit M. Bertin en prenant sur la table un croquis à la gouache — très réussi du reste — de son portrait de sa *Femme priant dans l'église Saint-Marc*.

— Je comprends, d'ailleurs, ajouta-t-il, que le sujet ait tenté l'artiste... On ne saurait trouver une tête plus parfaite de lignes, un visage d'une plus exquise distinction.

Des pas qui se firent entendre dans l'escalier inter-

rompirent M. Bertin qui se souvenant de ce que lui avait dit Mme Vairon, voulut se rendre compte par lui-même, en ne se montrant pas, du degré de tristesse d'André. Dissimulé derrière une énorme toile, il attendit en faisant à être très occupé à examiner des croquis rapportés d'Italie.

André entra et, sans quitter ni son chapeau ni son pardessus, se mit à arpenter deux ou trois fois l'atelier dans toute sa largeur, la tête penchée vers la terre. Puis, subitement, il jeta sa coiffure sur un meuble, et passant la main sur son front, s'en vint se placer devant le tableau qui avait excité tout à l'heure la curiosité mêlée d'admiration de M. Bertin. Longtemps il s'absorba dans une muette contemplation...

De sa cachette, M. Bertin suivait les diverses impressions de sa physionomie, cherchant à deviner la cause, attendant toujours qu'un mot, échappé de ses lèvres, lui fournît l'explication de l'anéantissement étrange qui l'envahissait de plus en plus. Mais André demeurait muet... et M. Bertin remarqua avec surprise que de grosses larmes perlaient dans ses yeux.

Résolu à faire cesser cette scène qui le troublait sans lui apporter un éclaircissement, il toussa légèrement pour avertir de sa présence et sans se montrer :

— Alors, dit-il d'une voix enjouée, c'est ainsi qu'on me reçoit ce matin ?

André tressauta, mais se remettant aussitôt :

— Comment, vous êtes là, mon bon ami, fit-il en venant à lui... et vous ne disiez rien...

— Très occupé à regarder ces études, je ne t'avais pas entendu entrer tout d'abord... c'est seulement en t'entendant soupirer violemment que...

— C'est ça qui est gentil à vous d'être venu d'aussi

bonne heure, fit vivement le peintre avec une hâte de ne pas donner suite aux paroles de M. Bertin, et ce qui serait tout à fait aimable, ce serait d'accepter de déjeuner avec moi...

— Impossible... — Vous n'avez pas confiance dans les capacités culinaires de Mme Vairon, avouez-le... Eh bien ! c'est très mal... et je veux vous prouver aujourd'hui que vous avez tort...

— Nous remettons l'expérience à un autre jour, mon cher enfant, car ce matin c'est moi qui l'emène déjeuner...

— Soit, mais je n'oublie pas votre promesse et je vous avertis que Mme Vairon saura le cas que vous faites de son talent de cuisinière... et tiendra à honneur, j'en suis convaincu, de vous confondre... Ah ! mais, attaquer mon cordon bleu ordinaire... je ne le permettrai pas...

Il acheva sa phrase par un rire dont le peu de sincérité ne trompait pas son interlocuteur.

— Je suis tout disposé à présenter mes excuses à Mme Vairon, mon cher André, mais pour l'instant pensons à aller déjeuner.

— Le temps de rétablir ma toilette et je suis à vous, mon cher monsieur Bertin, répondit le peintre en entrant dans son cabinet de toilette dont il laissa la porte ouverte pour pouvoir continuer la conversation...

Pendant ce temps, M. Bertin s'était remis à feuilleter les cartons remplis de dessins...

— Encore, s'écria-t-il tout à coup... mais c'est décidément de l'obsession...

— Quoi donc ? demanda André qui, sans le voir, avait entendu son exclamation...

— Ce dessin ?... — De quel dessin parlez-vous ? — Une figure, que je retrouve à chaque instant... — Quelle figure ?... — Une figure de femme priant dans une église... Le peintre ne répondit pas.

— Il faut croire que le tableau t'intéresse au plus haut point, à en juger par le nombre de croquis et d'ébauches que je retrouve partout... C'est de Venise que tu as rapporté cette toile, n'est-ce pas ; car, si je ne me trompe, c'est dans l'église Saint-Marc que tu as pris le fond de ton tableau...

— En effet, c'est une des chapelles de Saint-Marc. — Et c'est à Venise aussi, probablement, que tu as trouvé le modèle qui t'a posé ta figure ?... demanda M. Bertin en insistant exprès sur ses paroles.

— Oui... c'est à Venise... — Eh bien ! je te félicite, et tu as eu la main heureuse : à Paris tu aurais cherché longtemps avant de trouver une tête empreinte d'une si exquise distinction... et dans tout Montmartre, aussi bien que dans le quartier Notre-Dame-des-Champs, on ne trouverait pas...

— Mais, mon cher monsieur Bertin, interrompit André, la figure dont vous me parlez n'est pas celle d'un modèle...

M. Bertin, par une volte-face adroite, vint se placer devant le tableau posé sur le chevalet.

— Ah ! je me disais aussi qu'un modèle ne pouvait pas avoir cet air noble, cette distinction native ; mais, alors, c'est un portrait véritable...

— Un portrait... oui, mon bon ami, répéta André en venant rejoindre M. Bertin.

(A suivre)

Bourses d'enseignement primaire supérieur
Par arrêté ministériel en date du 24 décembre 1896, les épreuves du concours pour les bourses d'enseignement primaire supérieur ont été fixées ainsi qu'il suit : aspirants, le 11 mai ; aspirantes, le 17 mai. Ces épreuves auront lieu à Cahors au collège de jeunes filles, et commenceront à 8 h. 1/2 du matin.

Gendarmerie

Nous apprenons la nomination au grade de maréchal des logis, à Latronquière, de M. Augustinoy, brigadier à Villeneuve-sur-Lot.

Dépôt de remonte d'Aurillac

Le comité du dépôt de remonte d'Aurillac procédera aux achats de chevaux de selle, de 4 à 8 ans, dans les localités ci-après, savoir :
Gramat, vendredi 5 mars, à 8 heures.
Vayrac, samedi, 6 mars, à 9 heures.

Permis de chasse

Pendant l'année 1896, il a été délivré 1,667 permis de chasse dans le département du Lot : 750 ont été délivrés dans l'arrondissement de Cahors, 426 dans celui de Figeac, et 491 dans celui de Gourdon.

Truffes plombées

Nous lisons dans la *Dépêche* : Depuis longtemps déjà, et nous avons eu maintes fois l'occasion de le signaler ici-même, certains paysans des environs de Cahors fraudent les truffes qu'ils portent au marché de notre ville, de toutes manières et de façon souvent assez habile pour qu'on n'en reconnaisse la fraude que longtemps après l'achat. Jusqu'ici, toutefois, la truffe plombée n'avait pas été trouvée, et ce n'est que depuis quelques jours que cette nouvelle canaillerie a été constatée. On insère dans les tubercules un certain nombre de grains de plomb, ce qui peut se faire sans altérer la forme de la truffe et cette introduction a pour effet d'en augmenter singulièrement le poids.

Cette sophistication n'a pas seulement pour conséquence de voler l'acheteur, elle peut avoir un effet plus grave encore, celui d'empoisonner les consommateurs. En effet, la truffe plombée, lorsqu'elle est achetée par le négociant, est broyée avant d'être mise en conserve, et, comme cette opération peut très bien se faire sans qu'on s'aperçoive de la fraude, la cuisson développe des sels de plomb qui sont un des poisons les plus violents.

Nous devons ajouter que ce vol se fait sur une assez grande échelle, et tout récemment une maison de Périgueux a constaté, dans un seul envoi de truffes, qui lui avait été fait par son représentant de Cahors, la présence de plus de 10 kilos de truffes plombées.

Il importe que la police puisse mettre la main sur les mauvais drôles qui, pour escroquer quelques sous, n'hésitent pas à risquer d'empoisonner d'honnêtes gens. Les coupables doivent être punis, non seulement dans l'intérêt de nos marchés qui pourraient être désertés par les négociants, mais encore et surtout dans l'intérêt de la sécurité publique.

Nous croyons savoir, du reste, que la police est sur la trace des fraudeurs, et que ceux-ci ne tarderont pas à rendre compte au tribunal de leur coupable industrie.

Livernon

Mercredi soir, 16 février, au cours d'une de ses tournées de brigade, le chef cantonnier, Paul Gorses, trouvait sur la route de Saint-Simon à Assier, un portefeuille contenant une certaine somme et diverses pièces d'égale importance.

Ce portefeuille avait été perdu par M. Zacharie Bergougnoux, ancien élève de l'école d'arts et métiers d'Aix, mécanicien principal de la marine, qui allait prendre le train à Assier, pour rejoindre son bord du *Latouche-Tréville*, en partance pour la Crète.

Le chef cantonnier Gorses s'est empressé de remettre le portefeuille à son propriétaire. Nos sincères félicitations à l'honnête et dévoué cantonnier.

Les Sardines **JOCKEY-CLUB** Hors-d'œuvre exquis et les autres conserves de la Maison Arsène Saupiquet de Nantes se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
Du 13 au 20 février 1897

Naissances

Galou, Anaïs, Impasse de la Charité, 2.
Bouzerand, Robert, rue du Lycée, 15.
Carraire, Marie, Avenue de Toulouse, 9.
Bazin, Anne, rue du Lycée.
Léon, (naturel), rue du Portail-Alban, 1.
Maratnech, Robert, rue du Bousquet, 8.
Sonic, Hector, à Cabazat.

Mariages

Arnal, Jean, cultivateur et Fournié, Marie.
Bousquet, Pierre, aspirant au notariat et Vinel, Marie.
Paganel, Achille, maçon et Oulié, Marie.
Lassus-Sangosse, Michel, garçon limonadier et Bach, Marguerite, modiste.

Décès

Boulval, Marie, épouse Marrast, 89 ans, place de la Croix, à Cabessut.
Cassigniol, Antoine, architecte, 46 ans, rue Ste-Claire, 58.
Romec, Jean, agent de police, 36 ans, quai de Regourd, 23.
Soubrié, Marie, veuve Brugidou, 76 ans, à l'hospice.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 13 et 21 Février 1897
De 3 à 4 heures

St-Nazaire (Allegro)	Courtois.
La Dame de Pique (Ouverture)	Suppé.
Vie d'Artiste (Valse)	Strauss.
Mascarade (airs de ballet)	Lacôme.
Marche Lorraine	Ganne.

Les personnes affaiblies par la maladie, ou qui digèrent difficilement doivent prendre du *Vin de Peptone de Chapoteaut*, qui contient, associée à un vin généreux, la viande toute digérée par la pepsine ; c'est le plus puissant tonique alimentaire connu pour rendre la force et la santé.

Variétés

Soins à donner aux fumiers

Dans un grand nombre d'exploitations agricoles, le fumier que l'on retire des écuries et des étables est le plus souvent réuni en un tas au milieu de la cour de la ferme ou jeté contre un mur dans un coin. Il est dès lors exposé à toutes les intempéries ; lavé par les orages et surtout par les pluies fréquentes de l'hiver, desséché par la chaleur de l'été, il perd ainsi la plus grande partie de ses principes fertilisants.

Tout le monde sait que l'urine qui imbibé la litière et les déjections qui la souillent, représentent la partie importante du fumier de ferme. L'urine en particulier renferme beaucoup de sels alcalins et de composés azotés. Ce sont ces principes très solubles dans l'eau qui font du purin un engrais très apprécié. Il est évident que si le fumier reste exposé à la pluie, ces sels si utiles aux plantes sont dissous par l'eau, entraînés au ruisseau. C'est là une perte matérielle considérable ; c'est aussi un danger sérieux pour la salubrité et l'hygiène publique. Ce purin qui coule dans les rues, souille l'eau des abreuvoirs et des rivières, quelquefois même, les infiltrations à travers les murs et le sol vont jusque dans les puits et dans les fontaines. Des épidémies de fièvre typhoïde n'ont souvent pas eu d'autre origine.

Pendant l'été le fumier fermente facilement s'il est exposé aux rayons du soleil, et dans cette fermentation, il se forme en abondance du gaz ammoniac et du carbonate d'ammoniaque, corps volatils qui s'en vont dans l'air comme la vapeur d'eau. C'est là encore une importante perte d'azote. Sans compter que la chaleur de la fermentation jointe à celle du soleil favorise le développement d'un champignon, le *blanc du fumier*, qui ôte au fumier une partie de sa valeur. C'est ainsi, par ignorance ou par insouciance, que les cultivateurs laissent perdre la meilleure partie des engrais qui se produisent dans la ferme. Cette perte est considérable ; elle dépasse chaque année, pour la France seulement, la somme fabuleuse de 500 millions, d'après l'évaluation d'un dernier document officiel.

Dans une ferme il n'y a pas de petits profits et tirer du fumier toute sa valeur en serait un grand. Il suffirait de savoir se décider à faire une première dépense d'installation et rompre avec la routine pour donner au fumier des soins faciles et trop négligés.

Que faut-il pour conserver au fumier tous ses principes fertilisants ? Trois choses : Un *hangar* rustique pour abriter le fumier

contre le soleil et la pluie ; une *plate-forme* imperméable, en béton ou même en argile battue, légèrement inclinée pour recevoir le fumier ; une *fosse à purin*, imperméable aussi, où se réuniront les égouts du fumier et s'il est possible, le purin qui s'écoule des étables.

Une bonne plate-forme est inclinée du côté de la fosse à purin, un peu creusée au milieu et entourée d'un bourrelet de terre afin que la partie liquide du fumier ne risque pas de se perdre et s'écoule dans la fosse. Elle doit être suffisante pour qu'on puisse y disposer deux tas de fumier et dans l'intérêt de l'exploitation être d'accès facile aux voitures et peu éloignée des bâtiments où logent les animaux.

Quant à la fosse à purin, elle est établie à la base de la plate-forme, à l'abri du grand soleil et des eaux d'égout de la cour. On la recouvrira pour éviter les accidents et empêcher l'évaporation.

Le fumier, lorsqu'il est accumulé en tas et exposé à l'air, ne tarde pas à fermenter ; c'est pendant cette fermentation qu'il se pourrit et laisse dégager beaucoup de produits azotés. Il importe d'atténuer autant que possible cette perte gazeuse. On diminue la surface d'évaporation en faisant des tas de fumier de peu d'étendue, ce qui permet d'ajouter à chaque nettoyage des écuries une couche de fumier nouveau assez épaisse pour absorber les gaz qui proviennent des couches inférieures. Pendant l'été on ralentit l'activité de la fermentation par des arrosages fréquents avec le purin. Enfin, quand le tas a atteint une épaisseur suffisante, deux mètres au maximum, il est bon, en attendant le moment de l'employer, de le recouvrir d'une couche de terre où se condenseront toutes les émanations gazeuses.

Ajoutons que tout le purin sera pas absorbé par l'arrosage du tas de fumier. L'excès pourra être avantageusement utilisé comme fumure. C'est un engrais pauvre en phosphate mais riche en sels alcalins et en azote. Il convient par conséquent aux prairies et aux plants à développement rapide, plantes industrielles, culture potagère, tabac, betterave, etc. Si le sol est nu, on peut le répandre à l'état naturel ; mais il faut avoir soin de le diluer dans 4 ou 5 fois son volume d'eau si le sol est en culture. A l'état naturel, il brûlerait les plantes.

Tels sont les moyens simples et peu coûteux pour tirer du fumier de ferme toute la puissance fertilisante qu'il possède. Si le cultivateur comprenait bien ses intérêts, il n'hésiterait pas à faire de suite les dépenses d'ailleurs peu élevées que comportent la bonne conservation du fumier. Ce serait de l'argent placé à gros intérêts. Le gouvernement a raison d'accorder toute sa sollicitude à l'agriculture, mais le cultivateur devrait bien aussi s'aider lui-même en réalisant tout progrès qui n'exige pas d'avance de fonds considérable.

Soigner son fumier, c'est se préparer des récoltes plus abondantes et par suite augmenter ses revenus :

Aide-toi, le ciel t'aidera !

Causerie de M. Barbier

La Conférence de M. Barbier, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au Lycée Gambetta, sur *l'Avenir de la Poésie*, vient de paraître en une élégante plaquette de 30 pages, in-16 carré, tirée à un petit nombre d'exemplaires. La brochure est mise en vente au prix de 1 fr., payable en timbres ou bons de poste.

Adresser les demandes à l'auteur, M. Barbier, 3 rue de la Liberté, à Cahors.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale, à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ASPERGES d'ARGENTUIL
Echantillon : 25 cent.
Envoi gratuit de la Méthode de culture à tout Lecteur du Journal du Lot qui enverra la coupeure de cette annonce à M. C. LANSOY, Argentuil (S.-et-O.), 100 Griffes franco en gare. **660**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

CAPITAL : 120 MILLIONS

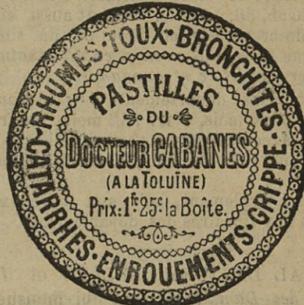
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénélon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe ; — Ordres de Bourse (France et étranger) ; — Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons à lots de l'Exposition de 1900, etc.) ; — Vente ferme ou à option de Bons Panama et de Bons du Congo avec faculté pour l'acheteur de résilier son achat après avoir concouru aux tirages ; — Coupons ; — Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et Encaissement d'effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages ; — Transports de fonds (France et Etranger) ; — Billets de crédit circulaires ; — Lettres de crédit etc.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

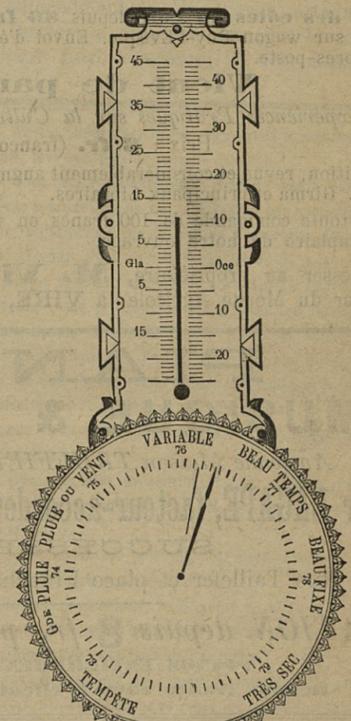
Au siège central et dans plusieurs agences depuis 5 francs par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension. 51 bureaux à Paris et dans la banlieue, 215 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.



Oui, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D^r CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D^r CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépôt Ph^{ie} DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

L'asthme produit l'insomnie, l'oppression, et conduit au catarrhe, à la bronchite ; l'usage des Cigarettes de Grimault et Cie conjure ces redoutables complications.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 0.5
Id. maxima de la veille : 16.8
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas content de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements: 1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

JOURNAL DES DEMOISELLES et *Petit Courrier des Dames*, édition bi-mensuelle, couverture verte, 14, rue Drouot, Paris; paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

C'est le véritable journal de famille, s'adressant aussi bien à la jeune fille qu'à la mère, et réunissant le côté littéraire, instruc-

tif et moral, au côté pratique des travaux d'intérieur.

Cette édition, la plus complète, la plus utile et la moins chère des publications de ce genre, s'adresse aux personnes ayant besoin d'un grand nombre de modèles de Patrons de toutes sortes et désirant avoir sur la mode et les toilettes des renseignements plus complets que ceux contenus dans l'édition bi-mensuelle chamois.

On an: Paris, 16 fr.; départements, 19 fr.; union postale, 22 fr.

Indépendamment des 48 pages de texte et des annexes de l'édition chamois, elle donne en outre: 1^o 18 gravures coloriées de modes, de travaux de fantaisie ou d'ameublement; 2^o 6 albums d'ouvrages de fantaisie; 3^o Environ 100 Patrons découpés et imprimés; 4^o feuille de broderies pour lingerie. On a ainsi reçu, à la fin de l'année: 36 gravures coloriées de Modes et de travaux, environ 200 patrons découpés et imprimés, musique, 12 planches de tapisserie ou petit travaux en couleurs, 18 albums de travaux contenant environ 100 dessins de broderies et modèles, alphabets, imitations de peintures ou d'aquarelles, calendriers, abat-jour, cartonnages, etc.

On s'abonne pour un an à partir du 1^{er} de chaque mois. Envoyer un mandat de poste à l'ordre du directeur du journal 14, rue Drouot. Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-

Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours. Prix des billets: 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

4^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'G est.

2^e itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

BOURSE Bénéfices importants à réaliser fin mars, en suivant les indications contenues dans la lettre confidentielle de M. E. MARIÉ, 5, rue Duperré, Paris. Envoi franco.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquon x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître:

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.

Prix: 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

PIANOS
MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

Pour le prix de Fr. 7 25
contre remboursement,
vous recevrez un superbe
Accordéon à Concert
avec ses nouveaux
claviers avec pitons de
spirales, qui ont été
brevetés en tous les pays.
Je garantis, qu'ils ne
seront jamais perdus ou rompus, et chaque
acheteur n'a jamais de chagrin ou des frais de
réparation. Cet instrument à 10 touches, 40 voix
larges, 2 basses, 2 registres, clavier découvert
en nickel, bords laquette en même métal,
une fine garniture complète; 5 soufflets doubles
et très-forts, 2 fermoirs, éclisses du soufflet
assortis et avec coins nickel. 35 cm. grand.
Méthode pour apprendre jouer par soi-même
et emballage gratis. Port: Fr. 1.25.
Henri Suhr, à Neuenrade, Allemagne.

LE GOURMET
REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an:

France 5 fr.
Etranger 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous
les Bureaux de poste.

Bureaux: 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant: LATOUCHE.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNUAIRE OFFICIEL DU DÉPARTEMENT DU LOT

1897

SE TROUVE: CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

CAHORS
IMPRIMERIE L. LAYTOU, 34, RUE DU LYCÉE
1897